

la feuille du BOIS

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

158

Février 2021



• FIBRE OPTIQUE •

**Un contact privilégié
pour vos démarches**

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr



• RETOUR EN IMAGES •



Bartelottes



Ferme (au Micado)



Renondaines



Centre-ville

DÉCEMBRE

LES ACCUEILS DE LOISIRS ONT MIS LE PAQUET

A l'approche des fêtes de fin d'année, les animateurs des accueils de loisirs et les enfants ont décoré les entrées des structures. Bravo pour leur créativité !

MARDI 22 DÉCEMBRE

C'EST DANS LA BOÎTE !

45 boîtes de Noël ont été déposées à l'accueil de la mairie par les Urbisylvains, merci à tous ! Récupérées par l'association Les Voies du Cœur, elles ont ensuite été distribuées aux sans-abris le 25 décembre.



HIVER

UNE PENSÉE POUR TRUFFAUT

Afin de décorer les jardinières du centre-ville, la jardinerie Truffaut a fait don à la Ville de plantations de pensées. Des fleurs multicolores orneront bientôt nos massifs Grande Rue, merci Truffaut !

⊕ Retrouvez les photos des manifestations sur le site www.lavilledubois.fr

MADAME, MONSIEUR,



Madame, Monsieur,

Nous sommes officiellement 8035 habitants.

L'INSEE vient de nous faire part de cette évolution. Le recensement, décalé d'une année pour cause de crise sanitaire, permettra après dépouillement l'année prochaine d'affiner cette valeur, qui est importante dans le calcul de la dotation de fonctionnement versée par l'Etat.

A contrario, **cette évolution n'a aucune incidence sur notre représentativité au sein de notre Communauté d'Agglomération**, puisque le mandat est déjà commencé. Il faudra attendre le prochain mandat municipal, en 2026, pour éventuellement avoir un élu de plus au sein du Conseil Communautaire (1 seul actuellement). Le Conseil communautaire décide, préalablement au renouvellement de l'assemblée, du nombre de sièges à pourvoir. Il est de 77 actuellement et il n'a pas évolué pour des raisons de facilité de gestion globale. La répartition de ce nombre de sièges tient compte de la population de chacune des communes et elle n'est pas proportionnelle au nombre d'habitants. Chacune des communes a au minimum 1 représentant et proportionnellement les grandes communes sont moins bien représentées.

L'urbanisation de l'axe RN20 se poursuit à la fois dans le domaine économique et dans celui de l'habitat. La réalisation prochaine du projet AX TOM, devant Truffaut, complétera l'aménagement de la zone d'activité commerciale au nord de la commune. La restructuration de la galerie

marchande du centre commercial Carrefour devrait aussi débuter dans les prochains mois. Les communes proches de la nôtre (Ballainvilliers, Longpont) évoluent aussi dans la direction que nous avons prise il y a quelques années en termes de requalification de cet axe.

Le Conseil Départemental travaille actuellement à la rédaction d'un projet d'aménagement et de financement incluant l'Etat (qui a donné son feu vert), la Région, les intercommunalités concernées, ainsi que l'organisme gérant les transports en Ile de France (IdF mobilités). Ce projet, dénommé PPA (Projet Partenarial d'Aménagement) doit être validé prochainement. C'est à mon sens **la dernière chance de voir aboutir, en une dizaine d'années et par étapes, le projet d'aménagement global de cet axe, sous forme de boulevard urbain.**

Indépendamment de ce projet, complexe et coûteux, la commune vient de lancer **la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. L'objet est de répondre au mieux aux demandes d'évolution diverses et de garantir au travers de son règlement la conservation de la qualité de résidence des riverains et des futurs acquéreurs. L'information sera bien sûr relayée par nos moyens de communication.

Bien cordialement,

Protégez-vous,

VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Régine Donneger / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs /

Conception : Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr



RE(ENSEM)EMENT

Nous sommes 8 035 !

Cette année, au vu du contexte d'épidémie, l'INSEE a décidé de reporter en 2022 l'opération de recensement initialement prévue en janvier-février. Néanmoins, l'Institut national de la statistique a publié ses chiffres de population pour chaque commune. En 2021, nous sommes 8 035 Urbisylvains !



Comment ça marche ?

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisée par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les 5 ans, à raison d'une commune sur 5 chaque année. Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'entre elles des populations à une même date de référence. La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1^{er} janvier 2021, mais calculées en se référant à l'année milieu des 5 années écoulées, soit le 1^{er} janvier 2018.

En 2020, la population légale (se basant sur 2017) était de 7 753 habitants.

Une population jeune et paritaire

Le recensement de la population permet, par ailleurs, d'établir des statistiques décrivant la population et les logements. Vous pouvez les retrouver sur www.insee.fr. Elles seront mises à jour en juillet 2021 avec les résultats du recensement millésimés 2018.

En se basant sur les chiffres du 1^{er} janvier 2020 (7 753 habitants), 39,2% de la population urbisylvaine a moins de 30 ans, 43,3% a entre 30 et 60 ans et 17,5% a plus de 60 ans.

3 821 habitants sont des hommes, 3 932 sont des femmes.

⊕ d'infos sur insee.fr

(O)VID-19

La vaccination accessible aux plus de 75 ans

Le déploiement de la vaccination se fait progressivement suivant une logique simple : la priorité est donnée aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie.

Après les EPHAD, la vaccination est désormais accessible :

- aux personnes âgées de plus de 75 ans
- aux professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), aux aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et aux sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans ou présentant une ou plusieurs comorbidités
- aux personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement.

Plus d'information au 0 800 009 110 (7/7 de 06h00 - 22h00) ou sur <https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html>



La vaccination ne s'effectue que sur RENDEZ-VOUS par téléphone ou en ligne

Les centres de vaccination les plus proches de La Ville du Bois sont :

- **Maison de santé** - 8 Chemin belle épine, **91620 Nozay** - 01 60 82 56 82 - maiaa.com
- **Salle polyvalente Anne Franck** - 5 Rue Daniel Mayer, **91160 Longjumeau** - 01 69 74 19 16 - doctolib.fr
- **Salle André Malraux** - 1 rue du jardin public, **91700 Sainte-Geneviève-des-Bois** - 01 70 58 96 48 - doctolib.fr
- **Site de "La Croix Louis"** - 6 Rue de la Croix Louis, **91220 Brétigny-sur-Orge** - 01 69 88 40 64 - keldoc.com

FIBRE OPTIQUE

Un contact pour vous accompagner dans vos démarches

Le SIPPEREC assure le déploiement de la fibre sur notre commune et les villes voisines*, pour le compte de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay. Dans ce cadre, le SIPPEREC a délégué le déploiement à la société Covage.

Pour permettre l'arrivée de nouveaux opérateurs, Covage a engagé des travaux de mise à niveau du réseau. Ces travaux impliquent un gel de tout nouvel abonnement et peuvent occasionner des dysfonctionnements de la qualité du service de fibre pour les habitants, qui avaient déjà un abonnement.

Actuellement 80% des foyers des villes concernées sont raccordables et 19% ont souscrit un abonnement à la fibre. Vos élus communautaires s'engagent et mettent tout en œuvre pour assurer l'accès à la fibre pour tous, bien conscients que ce service est particulièrement indispensable en cette période.

Pour vous accompagner dans vos démarches, l'agglomération vous propose ce document récapitulatif pour un traitement optimisé de vos demandes par le SIPPEREC, en fonction de votre situation.



Un problème de THD ?

Votre contact au SIPPEREC :

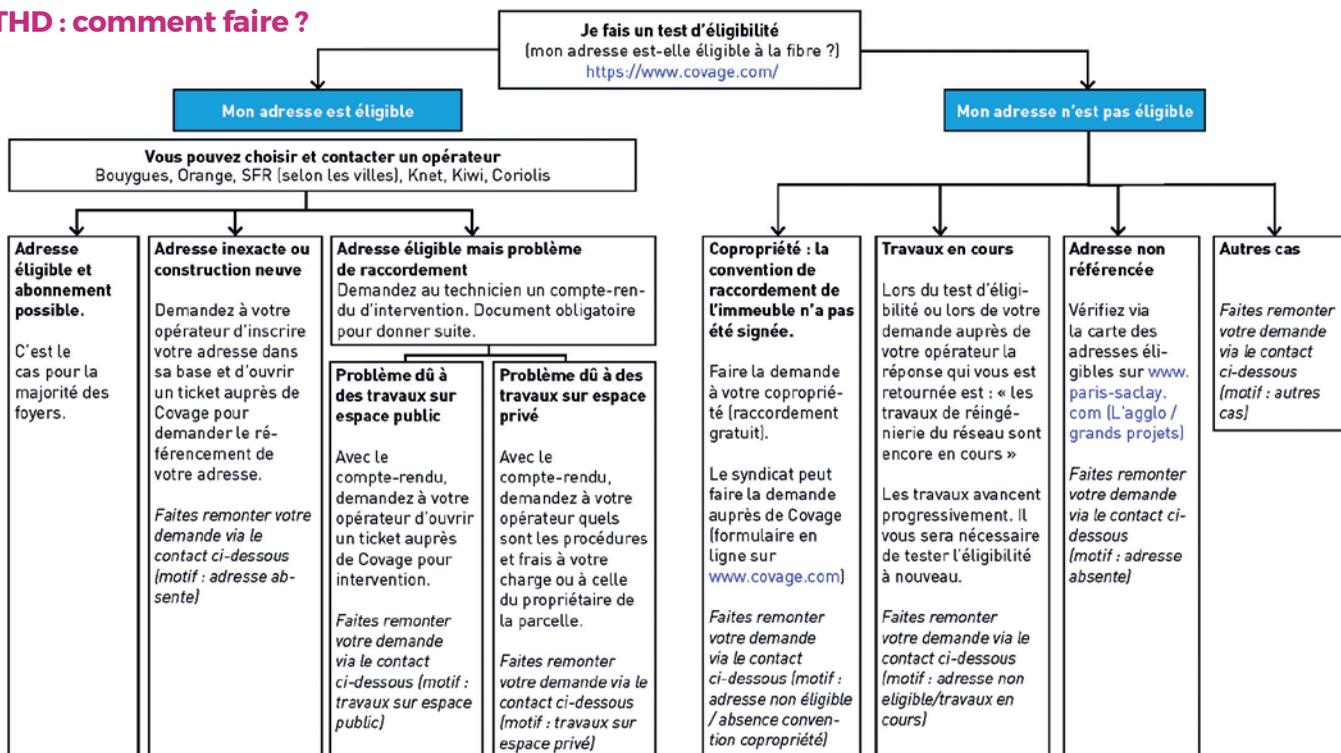
Christophe Daheron,

cdaheron@sipperec.fr

01 70 60 90 56

Pour que l'agglomération puisse évaluer les remontées, n'hésitez pas à mettre en copie l'adresse contact@paris-saclay.com

THD : comment faire ?



* Ballainvilliers, Champlan, Chilly Mazarin, Epinay sur Orge, La Ville du Bois, Linas, Longjumeau, Marcoussis, Montlhéry, Nozay, Saulx les Chartreux, Villebon sur Yvette et Villejust

ENQUÊTE PUBLIQUE

Exprimez-vous sur le Règlement local de publicité (RLP)

Le RLP est un document de planification de l'affichage publicitaire sur le territoire communal : il permet d'adapter la réglementation nationale aux spécificités locales.

Les publicités, enseignes et pré-enseignes, sont soumises à une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie. Leur installation doit être conforme à des conditions de densité et de format et faire l'objet de déclaration ou d'autorisation préalables en mairie ou en préfecture.

L'enquête publique se déroulera dans les locaux de la Direction des Services Techniques au 20 rue Ambroise Paré, **du lundi 25 janvier 2021 au mardi 23 février 2021 à 17h30** - clôture de l'enquête.

Le président du Tribunal Administratif de Versailles a désigné Monsieur Jean-Claude Douillard en qualité de commissaire enquêteur. Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront tenus à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture soit les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 et les mercredis et samedis de 8h45 à 11h45.

Vous pouvez présenter vos observations par courrier à l'attention de :

Monsieur le Commissaire enquêteur
Hôtel de Ville - Place du Général de Gaulle - 91620 LA VILLE DU BOIS
ou par voie électronique à l'adresse suivante :
juridique.direction@lavedubois.fr.

L'objet du message devra comporter la mention :
Révision du Règlement Local de Publicité : Observations à l'attention du commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur sera présent les :
- Samedi 13 février 2021 de 9h15 à 12h15
- Mardi 23 février 2021 de 14h30 à 17h30 (Fin de l'enquête)

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service Juridique en mairie.



RÉVISION DU PLU

Comment s'informer ?

Le Conseil municipal, réuni le 8 décembre 2020, a délibéré pour engager une nouvelle procédure de révision du PLU. Afin de mener à bien ce projet, la concertation avec les habitants est essentielle. Ainsi, **un registre a été mis à la disposition des Urbisylvains au service Urbanisme** afin de consulter les documents faisant apparaître les dispositions relatives au contenu de la révision avec la possibilité d'y consigner ses observations. Les modifications apportées au PLU feront l'objet de publications dans la Feuille du bois et sur www.lavilledubois.fr et les documents produits seront consultables au service Urbanisme au fur et à mesure de l'avancée des études.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, le samedi de 8h30 à 11h45.

Renseignements, service Urbanisme,
01 64 49 56 83, urba@lavilledubois.fr

Une nouvelle démarche en ligne pour les autorisations d'urbanisme

Nouveau : le ministère de la Transition écologique et Service-public.fr lancent l'Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme (ADAU).

Destinée aux particuliers comme aux professionnels, l'ADAU permet aux usagers d'être guidés au plus près de leurs besoins pour **constituer en ligne un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme** (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir...) complet intégrant l'ensemble des pièces complémentaires attendues. Cette démarche réduit les rejets de dossier, de contentieux et toute autre difficulté liée à ce type de demande.

La démarche ADAU aide les usagers à renseigner les informations utiles à l'instruction de leur dossier pour compléter ensuite automatiquement le formulaire CERFA correspondant.

Une fois finalisé, **l'usager récupère son dossier complété pour le déposer en mairie**. A terme, la démarche permettra de le transmettre directement de manière dématérialisée aux communes raccordées. Les formulaires CERFA restent disponibles directement sur www.service-public.fr

ENVIRONNEMENT

Transformez vos branchages en copeaux !



Chaque mois, un nouveau geste pour la planète



Le SIOM organise une opération broyage des végétaux sur notre commune. Rendez-vous le **samedi 27 mars 2021 de 9h à 11h45** afin de transformer vos branchages en copeaux réutilisables (le lieu sera précisé ultérieurement). Inscription obligatoire par mail : prevention@siom.fr Il faut atteindre 10 inscrits pour que l'atelier se maintienne.

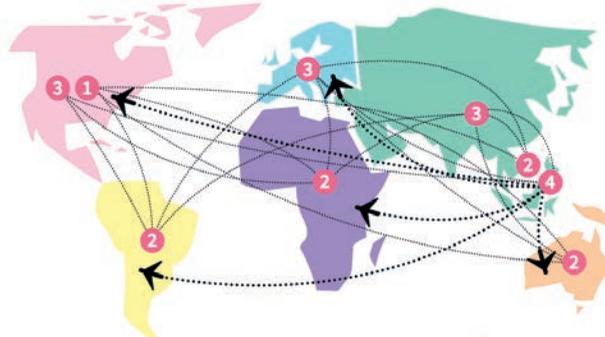
Le broyage va permettre de transformer en copeaux des branches pouvant aller jusqu'à 12cm de diamètre et de réduire 6 fois le volume initial. Le broyat récolté pourra être utilisé directement dans un composteur ou en paillage.

L'usage du paillage présente de nombreux intérêts :

- il retient l'humidité du sol en été,
- il protège le sol du vent et des pluies battantes et limite donc l'érosion,
- il ralentit le développement des mauvaises herbes,
- il protège du froid en hiver,
- il améliore la structure du sol et le fertilise (pour le paillage organique),
- il favorise la vie dans le sol,
- il peut protéger les fruits au sol (par exemple pour les fraises et courgettes).

Renseignements, SIOM, 01 64 53 30 00

QUATRE TOURS DU MONDE POUR FABRIQUER UN SMARTPHONE



1. Conception le plus souvent aux États-Unis

2. Extraction et transformation des matières premières en Asie du Sud-Est, en Australie, en Afrique centrale et en Amérique du Sud

3. Fabrication des principaux composants en Asie, aux États-Unis et en Europe

4. Assemblage en Asie du Sud-Est

↑
Distribution vers le reste du monde, souvent en avion.



Il faut 4 tours du monde pour fabriquer un smartphone ! Il est donc vital pour la planète d'adopter les bons gestes :



1 - En prendre soin : protégez-le avec une housse ou une coque et un film de protection pour l'écran. Laissez-le reposer quand il commence à surchauffer (après un jeu ou le GPS). N'attendez pas que votre batterie soit complètement à plat pour le recharger et évitez de le laisser en charge une nuit entière.



2 - Le réparer : si votre téléphone a moins de 2 ans et qu'il tombe en panne, faites jouer la garantie légale auprès de votre vendeur. Si votre portable n'est plus sous garantie, vous pouvez faire appel au SAV du constructeur ou vous rapprocher d'un réparateur indépendant. Vous pouvez aussi essayer de le réparer vous-même à l'aide des tutoriels en ligne (iFixit, SOSav, Comment Réparer...) ou en participant à un atelier de co-réparation comme un Repair Café.



3 - Le recycler lorsqu'il est en fin de vie, en le déposant à la déchèterie, à la mairie ou en magasin : les distributeurs ont l'obligation de reprendre vos anciens appareils. Les téléphones collectés sont ensuite reconditionnés ou recyclés, selon leur état.



INSCRIPTION SCOLAIRE

C'est le moment de s'inscrire à l'école pour les enfants nés en 2018

Contactez le service Educatif au 01 64 49 59 45 jusqu'au 26 février **pour l'inscription scolaire 2021-2022**. En 2021, elle concerne les enfants nés en 2018 (jusqu'au 31/12/2018 inclus) et qui feront leur 1^{ère} rentrée scolaire en septembre 2021. L'inscription est obligatoire et se fera sur rendez-

vous en présentant les documents suivants : livret de Famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois et carnet de santé à jour avec les vaccins obligatoires.

Renseignements, service Educatif,
01 64 49 59 45,
educatif@lavilledubois.fr

BABY-PUCES

Le vide-grenier des tout-petits est reporté

Initialement prévu le samedi 6 mars, le Baby-puces est reporté à une date ultérieure en raison du contexte sanitaire.



De nouvelles informations seront communiquées via la Feuille du Bois et sur www.lavilledubois.fr

RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Les Petits Pas»

Les permanences du camion PMI sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Le médecin est joignable au 06 80 72 81 94 pour des conseils ou une redirection vers la PMI. Rendez-vous sur www.lavilledubois.fr pour suivre l'actualité mise à jour.

Biblio-bébé

Mercredi 3 février, de 10h à 11h (sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire).

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription (atelier limité à 10 personnes en raison des mesures sanitaires).

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants

« 1, 2, 3 Soleil »

Ouvert sur inscription. Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés accompagnés d'un parent.

Accueil gratuit sur inscription au 01 69 63 32 72 les mardis précédant le vendredi d'accueil entre 14h et 18h.

Vendredi 5 février : jeux sensori-moteurs

Vendredi 12 février : atelier artistique Les P'tites Mains. Fermeture du 15 au 28 février

Vendredi 5 mars : jeux libres Espace "Les Lutins du Bois", en face de l'Escale.

• LOISIRS •

CONCOURS DES ILLUMINATIONS Ils ont illuminé nos quartiers !

Cette année, malgré la crise sanitaire et l'annulation des manifestations, la Ville a décidé de maintenir le concours des illuminations afin de conserver l'esprit de fête et d'égayer nos quartiers. Parmi les nombreuses inscriptions, 3 réalisations se sont distinguées et ont décroché les premiers prix. Un diplôme et un bon d'achat chez Truffaut ont été remis aux gagnants.



14 rue des Maraîchers



24 chemin des Erables



52 Route de Nozay

BIBLIOTHÈQUE

Protégeons nos oiseaux en hiver

La section jeunesse de la Bibliothèque vous propose une animation pendant les vacances de février sur le thème de l'environnement. L'atelier "**Protégeons nos oiseaux en hiver**" aura lieu le samedi 13 février et le mercredi 17 février à 10h et 14h. Vous pourrez créer une mangeoire à oiseaux et des boules à graines à installer dans votre jardin ou sur votre balcon. A partir de 5 ans. Gratuit sur inscription au 01 64 49 59 41.

La Bibliothèque sera fermée la seconde semaine des vacances, du 22 au 27 février inclus.



L'événement se déroulera sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

COMMENT TAIRE

Tout choix qu'il soit politique ou non, s'il engage des deniers publics, doit être justifié et très souvent approuvé par le conseil municipal. La plupart du temps quand V. Autrement demande des explications aux élus de la majorité, nous avons des réponses. Aux simples questions :

Pourquoi les directeurs des écoles et centre de loisirs ne peuvent-ils plus se rendre à la pharmacie du centre ville ?

Pourquoi la pharmacie de Carrefour devient l'unique possible ? Méli mélo de mots puis : "Quand on me chie dans les bottes voilà ce qui se passe. » Je réitère ma question. On me demande d'attendre le compte rendu écrit car je ne comprends rien à l'oral. L' élu espère que je comprenne mieux les écrits ! J'attends toujours, ça tarde.

Les élus de Vert Autrement et certains de la majorité furent atterrés que de tels propos puissent se tenir dans ce lieu et effarés de la forme de la réponse qui est plutôt une non réponse à la question posée. La **courtoisie** dont je rappelle la définition : qui manifeste ou exprime la politesse, le respect d'autrui dont le synonyme est civilité n'est pas un mot obsolète ni désuet. Je souhaite que cette forme d'échanges prédomine dans toute relation au sein du conseil municipal et pas que...

Bien à vous.

Véronique Pujol



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Cher(e)s Urbisylvain(e)s,

L'actualité du moment n'est pas très positive : lenteur de la vaccination contre la COVID-19, passation de pouvoir violente aux Etats-Unis, affaire Duhamel... les chaînes d'information nous rabâchent sans cesse des annonces pour le moins démoralisantes. Il est normal de se sentir révolté par certaines nouvelles, que l'on peut prendre pour de l'incohérence ou de l'immobilisme.

Toutefois, ne cédon pas aux sirènes du complotisme. Multiplions nos moyens d'informations et renseignons-nous plus largement.

Tentons de voir le verre à moitié plein et tirons parti des situations qui pourraient nous déstabiliser.

La crise sanitaire a touché de plein fouet nos commerces et nos entreprises, obligés de fermer leurs portes. Grâce à l'aide de l'Agglomération Paris-Saclay, ils se réinventent et trouvent de nouveaux moyens de fonctionner. Le site marketplace **paris-saclay-boutiques.com** en est un bon exemple. Il permet aux consommateurs d'acheter en ligne les produits de leurs commerçants favoris, de se faire livrer et même d'effectuer des retours si cela ne convient pas, en toute sécurité.

Restons optimistes, protégeons-nous et protégeons les autres !

Dimitri Lavrentieff

Conseiller municipal délégué
à la Communication



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Véronique PUJOL

Grégory NOFERI

Amel MIR

Patrick BRECHAT

Dolores LOPES

État civil

Bienvenue

03 décembre : Pharell FOLIGAN
29 décembre : Natéa CASADO

Félicitations

12 décembre : Thierry CHEVRE
et Stéphane BOULAS

Condoléances

04 décembre : Andrée GUILLEMET
16 décembre : MAKENGO MBAKI
17 décembre : Jeanne BRENET
veuve DEBLACQUER

A NOTER

La Ville recrute

Deux postes sont actuellement à pourvoir. Retrouvez les annonces détaillées sur www.lavilledubois.fr

- **Un agent de voirie H/F** - Direction des Services Techniques
- **Un chargé d'opérations bâtiments H/F** - Direction des Services Techniques

Envoyez CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire en mairie ou par mail à ressourceshumaines@lavilledubois.fr

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et

juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération

Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. Contact : 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 9 février et 2 mars, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

La permanence parlementaire de **Marie-Pierre RIXAIN**, députée de la 4^e circonscription de l'Essonne, située au 134 rue du Président François Mitterrand 91160 Longjumeau, est ouverte au public les lundis et jeudis de 9h à 12h, sur rendez-vous les autres jours. Madame RIXAIN reçoit sur rendez-vous le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Contact : mprixain.perm@orange.fr, 01 69 81 70 35

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du lundi au vendredi de 6h30 à 12h et de 14h20 à 20h, et le samedi de 11h50 à 17h20 ; circulation en centre-ville et vers les zones commerciales ; correspondances avec les lignes 17 (arrêt des Joncs Marins), DM151 et DM153.
- **Lignes de bus DM151 et 154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le DM154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
- **Ligne de bus DM153** : relie Arpajon à Massy (RER B)
- **Lignes de bus DM17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)
- **Horaires et parcours** : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
- **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
- **Déchets végétaux** : reprise début avril 2021
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- Contact SIOM : 01 64 53 30 00
collecte@siom.fr

DÉCHÈTERIE - RESSOURCERIE DU SIOM

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 et le samedi de 9h00 à 17h15.

• Avenue des Deux-Lacs, Villejust
Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr

Etes-vous plutôt

Histoire ou polar ?

Plusieurs événements initialement prévus en février sont annulés en raison du contexte sanitaire : la soirée-théâtre « Le Dindon » de Georges Feydeau par la Boîte à Bonheurs qui devait avoir lieu le samedi 6 février, ainsi que le tournoi d'Ulteam Ball le dimanche 7 février. Faute de manifestations, nous vous proposons ce mois-ci de découvrir quelques anecdotes sur la ville et de suivre les conseils lectures de la Bibliothèque : 3 polars à vous glacer le sang !

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Grange aux Cercles

La Grange aux Cercles est un lieu-dit qui se situe de la Maison Rouge au nord à la petite Ville du Bois au sud, le long de la RN 20, sur le territoire de La Ville du Bois. Ce secteur doit son nom aux granges où se fabriquaient les cercles des tonneaux destinés aux vigneron.

La mairie

Le bâtiment de la mairie, construit en 1876, abritait non seulement les locaux administratifs, mais aussi l'école et les pompiers. Un portique à trois étages, encore partiellement visible, situé entre l'école des filles et celle des garçons, permettait l'entraînement des "soldats du feu" et le séchage de leurs tuyaux.

Un train sur la RN20

L'accroissement de la population parisienne dans les années qui suivirent la guerre de 1870 et, par la suite, la nécessité d'acheminer vers les halles de la capitale des produits maraichers, furent à l'origine de la création d'une ligne de chemin de fer entre Paris et Arpajon. Baptisé "l'Arpajonnais", ce train, qui assurait le trafic des marchandises et le transport des voyageurs, fonctionna de 1894 à 1936. Nous pouvons encore apercevoir des sections de rails au bord de la RN20.



SÉLECTION DE ROMANS POLICIERS PAR LA BIBLIOTHÈQUE



Ce que tu as fait de moi,

Karine Giebel
Cette nuit, c'est le patron des Stups, le commandant Richard Ménainville, qui doit confesser son addiction et répondre de ses actes dans une salle d'interrogatoire. Que s'est-il réellement

passé entre lui et son lieutenant Laëtitia Graminsky ? Comment un coup de foudre a-t-il pu déclencher une telle tragédie ? Interrogée au même moment dans la salle voisine, Laëtitia se livre. Elle dira tout de ce qu'elle a vécu avec cet homme. Leurs versions des faits seront-elles identiques ?

Karine Giebel est au sommet de son art dans ce roman d'une grande intensité. La passion, la jalousie, le mensonge, le chantage un cocktail qui mène les personnages à commettre l'irréparable... Attention vous allez devenir « accro » !



La Vallée,

Bernard Minier
"Je crois que quelqu'un est en train d'agir comme s'il se prenait pour Dieu..." Un appel au secours au milieu de la nuit. Une vallée coupée du monde. Une abbaye pleine de

secrets. Une forêt mystérieuse. Une série de meurtres épouvantables. Une population terrifiée qui veut se faire justice. Un corbeau qui accuse. Une communauté au bord du chaos.

Le petit dernier de Bernard Minier nous entraîne dans un huis clos au milieu des Pyrénées. Glaçant et efficace.



L'Archipel des larmes,

Camilla Grebe
Une nuit de février 1944, à Stockholm, une mère de famille est retrouvée morte chez elle, clouée au sol. Trente ans plus tard, plusieurs femmes

subissent exactement le même sort. Dans les années 80, le meurtrier récidive mais ce n'est qu'aujourd'hui que des indices refont surface. Britt-Marie, Hanne, Malin... À chaque époque, une femme flic se démène pour enquêter, mais les conséquences de cette traque pourraient s'avérer dévastatrices. Une série de crimes sur plusieurs générations de femmes policières. Une enquête qui nous emmène dans la Suède des années 40 aux années 80. Un polar scandinave qui nous tient en haleine de la première à la dernière page.